MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA
STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DU
LANGUEDOC-ROUSSILLON

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - TEL. M2 58-72

n° 12 épuisé

2ème année — n° 11 — 27 Avril 1954

AVERTISSEMENT

TAVELURE DES ARBRES FRUITIERS A PEPINS — Zones I - II, III - IV

A la fin de la période pluvieuse actuelle des contaminations se produiront sur les feuilles et les fruits qui ne seraient pas protégés.

Dès réception du présent avis, et au plus tard avant le 4 mai, il est nécessaire de faire un traitement. Nous conseillons d'utiliser les bouillies au soufre micronisé si l'on a à lutter également contre l'oïdium du pommier ou contre le phytopte du poirier.

INFORMATION

ESCARGOTS et LIMACES — Toutes zones

Le seul produit efficace pour lutter contre ces parasites est le métaldéhyde (alcool solidifié). Employer soit des appâts du commerce, soit un mélange réalisé en écrasant des tablettes (mélanger une partie de la poudre ainsi obtenue avec [illegible] parties de son.

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux,

P. BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles,

L.L. TROUILLON

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16 rue de la République, Montpellier. Le Gérant: R. BERTRAND, Autor. du 23/I/53.

P47